

## Ouverture des travaux

---

Jack Lang  
ministre de l'Éducation nationale

J'ai tenu à venir vous dire personnellement toute l'importance que j'accorde à cette université d'été. Ce qui m'a incité à demander sa mise en place, c'est d'abord la réactivation très polémique et très médiatisée de la mémoire, ou plutôt des mémoires antagonistes, de la guerre d'Algérie. Cette réactivation s'est fixée sur deux points douloureux : la répression de la manifestation organisée à Paris par le Front de libération nationale (FLN), le 17 octobre 1961, et l'emploi de la torture par des militaires français lors de ce conflit. Le problème de la torture a resurgi en force sur la place publique avec le témoignage de Louïsette Ighilahriz et les aveux du général Aussaresses. Les médias ont donné un grand retentissement à ce retour sur le devant de la scène de pratiques qui avaient déjà été clairement dénoncées à l'époque du conflit, notamment par Henri Alleg, et qui ont été reconnues par le général Massu. Il ne s'agit donc pas de révélations mais de confirmations.

On peut néanmoins se demander, dans la mesure où tout cela était connu, pourquoi la résonance de ces récentes déclarations a été aussi forte. Pierre Vidal-Naquet, qui fut parmi les premiers à stigmatiser ces dérives, a avancé une première explication intéressante d'un tel retentissement : le procès de Maurice Papon a été celui d'un fonctionnaire zélé de Vichy qui s'est fait à ce titre le complice de la « solution finale », mais il a été aussi l'occasion d'évoquer la répression brutale de la manifestation du 17 octobre 1961 dont il fut responsable en tant que préfet de police. Maurice Papon cristalliserait ainsi sur sa personne les deux grandes brûlures de l'histoire contemporaine française : Vichy et l'Algérie. Il est de fait que ces deux épisodes historiques participent du « passé qui ne passe pas », pour reprendre l'expression appliquée par Henry Rousso à Vichy. Ils ont été certes, pendant un temps, comme des « cadavres dans le placard » de notre histoire, mais on ne peut pas dire aujourd'hui qu'on les y ait oubliés, tant ils font l'objet de travaux historiques et de débats. Le danger serait même que la dimension médiatique n'en vienne à gêner la recherche historique.

Une seconde explication de cette résurgence de la guerre d'Algérie peut tenir à un phénomène classique de génération, les enfants demandant aux parents ce qu'ils ont fait (ou pas fait) pendant cette période. Enfin, il faut prendre en compte le fait que les événements qui ensanglantent l'Algérie depuis plusieurs années la placent sous les feux de l'actualité et conduisent à s'interroger sans doute sur son avenir mais également sur son passé.

### Des mémoires antagonistes

Expliquer cette résonance ne suffit pas. Il faut aussi se demander pourquoi elle a pris une telle dimension polémique. Pour le comprendre, il faut considérer qu'il n'existe pas, dans notre pays, de mémoire consensuelle sur la guerre d'Algérie. Dès l'issue de la guerre, des mémoires antagonistes se sont affrontées. D'abord, celle des Français de métropole qui se sont peu à peu désolidarisés de leurs compatriotes d'Algérie et ont appuyé la politique du général de Gaulle ouvrant la voie à l'indépendance. Ensuite, celle de la majorité des Pieds-noirs pour lesquels cette politique fut une trahison et qui ont vécu cette indépendance comme une injustice (ce qui ne doit pas faire oublier que certains d'entre eux sont souvent tombés sous les coups de l'OAS car ils avaient accepté l'idée d'une Algérie indépendante dans laquelle musulmans et Pieds-noirs auraient fraternellement coexisté). Puis, celle des Harkis qui ont pu se réfugier en France et ainsi échapper aux massacres dont furent victimes ceux qui sont restés. Enfin, celle des Algériens qui ont afflué en quête d'emploi et sont venus grossir les rangs de ceux déjà présents en France. N'oublions pas non plus la mémoire des soldats de cette guerre longtemps « sans nom », mémoire souvent elle-même contradictoire et déchirée.

J'ai pu personnellement mesurer l'ampleur de ces conflits de mémoire à travers un abondant courrier qui m'a été adressé en tant que ministre de l'Éducation nationale. Les lettres reçues montrent que beaucoup pensent à tort que la guerre d'Algérie n'est pas étudiée dans les classes. Certains s'indignent, également à tort, que la pratique de la torture ou la répression du 17 octobre 1961 n'y soient pas évoquées alors que pour d'autres, au contraire, les massacres de Pieds-noirs, d'Algériens et de harkis perpétrés par le FLN y seraient systématiquement occultés. Outre le problème de l'affrontement conflictuel des mémoires des différents groupes, se pose donc celui d'une mauvaise information qu'il convient de combler en ce qui concerne la place faite à la guerre d'Algérie dans l'enseignement de l'histoire. On ne peut laisser dire qu'elle serait toujours victime d'une occultation. Plusieurs raisons permettent d'invalider une telle assertion.

Des historiens travaillent et publient depuis longtemps sur ce sujet. Un formidable travail d'investigation, ouvert par d'éminents spécialistes tels Charles-Robert Ageron, est poursuivi au sein de l'école historique française. Je tiens à rendre un hommage à la qualité de leurs travaux. Je l'adresse, pour eux tous, aux universitaires présents à cette université d'été. Ils ont su travailler avec sérieux, mus par le seul souci de la vérité historique et sans tabou, comme l'atteste notamment la thèse récente de Raphaëlle Branche consacrée à « l'armée et la torture en Algérie ».

## Les programmes d'enseignement

L'étude de la guerre d'Algérie est prévue dans les programmes d'enseignement aussi bien au collège (en classe de troisième) qu'au lycée (en classe de terminale), sans oublier le lycée professionnel (en classe de seconde professionnelle et de terminale baccalauréat professionnel). Cette présence dans les programmes n'est pas chose nouvelle (en terminale, par exemple, elle est acquise depuis bientôt vingt ans et en troisième depuis une trentaine d'années). La guerre d'Algérie peut être abordée à partir de deux entrées : « la décolonisation » et « la France depuis 1945 ». Cette question a fait en outre l'objet de nombreux sujets d'examen depuis près d'une vingtaine d'années tant au niveau du baccalauréat qu'à celui du brevet.

Conformément aux programmes, la guerre d'Algérie figure aussi, nommément, dans les manuels d'histoire en usage dans les classes. Contrairement à ce qui a pu être dit et écrit par certains médias, la pratique de la torture par des militaires français et la répression du 17 octobre 1961 ne sont pas systématiquement occultés dans ces manuels. J'ai pu moi-même vérifier qu'elles sont évoquées sans ambiguïté dans un grand nombre d'entre eux, aussi bien dans le corps du texte qu'au travers de documents, et ceci depuis une vingtaine d'années.

Cela étant, tout est-il pour le mieux dans le meilleur des mondes et l'Éducation nationale, forte de ce qu'elle fait, peut-elle ignorer le besoin de mémoire, cette « gigantesque envie de vérité » comme l'a dit Pierre Vidal-Naquet, qui se manifeste actuellement au sujet de la guerre d'Algérie ? C'est précisément parce que je pense qu'elle doit y répondre avec sérénité, sans se laisser entraîner par une mode mémorielle, que j'ai tenu à faire organiser cette université d'été. Il ne s'agit pas de s'engager dans une vague de commémorations ponctuelles et sujettes à polémiques, ni de subir le débat avec passivité. Il ne s'agit pas non plus de se contenter de mettre en évidence le dynamisme de la recherche historique sur la guerre d'Algérie ou de constater la réalité d'un enseignement scolaire sur cette question.

Il m'est apparu plus positif d'impulser une réflexion en profondeur sur les modalités de cette recherche et de cet enseignement dans un cadre scientifique incontestable. Une telle réflexion ne doit donc pas seulement permettre de dresser un état des lieux dont il n'y a pas de raison de rougir, mais dont on ne saurait se contenter. Elle doit ouvrir la voie à une amélioration de ce qui est. Il s'agit au contraire de s'appuyer sur ce qui existe, en en décelant les forces mais aussi les faiblesses, en mettant en évidence les difficultés, pour continuer à avancer en aidant les professeurs. De cette façon, l'Éducation nationale montre qu'elle est à l'écoute des débats de son époque sans en être à la remorque. De cette façon aussi, elle contribuera au regard de notre République sur son passé, tout son passé. Ainsi que l'a déclaré Lionel Jospin aux députés en novembre 2000 : « une démocratie est d'abord comptable du rapport à ses propres valeurs d'actes qui ont été commis par de hauts responsables », affirmant sa préférence pour une « recherche de la vérité passant par un travail scientifique et historique ». Cette université

d'été s'inscrit tout à fait dans une telle perspective et présente en outre l'intérêt de mettre en rapport la recherche historique et l'enseignement scolaire.

## La mémoire et l'histoire

Encourager la recherche historique sur la guerre d'Algérie et améliorer son enseignement dans le cadre scolaire, c'est aussi la meilleure façon d'aider à la réconciliation des mémoires antagonistes évoquées plus haut. Je n'ai guère le temps de me lancer dans de longues considérations sur ce qui distingue l'histoire, qui est une procédure de vérité, de la mémoire, par nature affective, sélective, faillible et plurielle, même si les témoignages constituent à l'évidence des ressources essentielles pour l'historien. Ce qui oppose mémoire et histoire n'empêche pas en effet le dialogue et la relation dialectique entre ces deux formes d'évocation du passé. En l'occurrence, une construction de l'histoire de la guerre d'Algérie qui n'ignore pas la coexistence de mémoires antagonistes peut contribuer à la réconciliation de ces mémoires. Comme l'a dit Paul Ricœur, lors d'une conférence à la Sorbonne le 13 juin 2000 : « à l'histoire revient le pouvoir d'élargir le regard dans l'espace et dans le temps, la force de la critique dans l'ordre du témoignage, de l'explication et de la compréhension, et, plus que tout, l'exercice de l'équité à l'égard des revendications concurrentes des mémoires blessées et parfois aveugles au malheur des autres. »

Les défenseurs des mémoires antagonistes attendent des historiens un appui pour servir de caution scientifique à leurs revendications. Or le rôle de l'historien n'est pas de donner raison à l'une ou l'autre des mémoires partisans et sélectives dont l'affrontement prolonge celui des antagonismes d'autrefois ; il n'est pas de choisir entre des discours qui se contredisent. Le discours historique ne se confond pas avec la mémoire particulière d'un groupe. Il se construit en confrontant sans exclusive les témoignages et les documents. L'historien doit s'attacher à l'objectivité des faits et à l'équité des jugements. Il lui appartient de dénoncer le procédé qui consiste à juger des actes semblables en utilisant « deux poids et deux mesures », avec indulgence ou avec sévérité suivant qu'il s'agit de son camp ou du camp opposé, ce qui revient à autoriser l'emploi de « tous les moyens » à ceux dont on estime qu'ils ont raison et à dénoncer la méthode chez ceux auxquels on donne tort.

Comment aider les historiens à travailler dans la sérénité ? On le peut d'abord en leur facilitant l'accès aux archives. Cela pose le problème des délais de communication des documents. Dans ce domaine encore, il faut en finir avec une idée fautive : celle d'une fermeture hermétique et systématique des archives concernant la guerre d'Algérie. Beaucoup sont déjà communicables et des dérogations sont accordées pour certains dossiers qui, dans le cadre de la loi actuelle sur les archives publiques, ne pourraient normalement pas être consultés. Plusieurs thèses remarquables ont pu être menées à bien de la sorte. Ainsi, Raphaëlle Branche a-t-elle eu accès, pour son travail sur la torture, non seulement aux archives de l'armée consultables au terme du délai normal de trente ans, mais encore à des dossiers qui ne l'étaient pas, grâce à des dérogations accordées par le ministère de la Défense. Le gouvernement est soucieux d'ouvrir davantage les archives pour aider les historiens à accomplir au mieux leur travail scientifique. Comme il l'a fait pour les archives concernant la seconde guerre mondiale, il a le souci de faciliter l'accès à celles de la guerre d'Algérie et d'une façon générale de proposer un raccourcissement général des délais d'accès aux archives publiques.

L'ouverture des archives est un élément essentiel. Mais, il y en a d'autres à prendre en considération, qui impliquent directement le monde universitaire. Ainsi, la multiplication de programmes de recherche et la mobilisation des équipes scientifiques que j'appelle de mes vœux et qui doivent être encouragées. De telles initiatives auront d'autant plus d'intérêt qu'elles associeront le plus possible des historiens algériens car il s'agit d'une histoire commune, ne l'oublions pas. Un travail en commun d'historiens des deux rives de la Méditerranée avec une volonté de procéder ensemble à un examen de ce passé partagé avec esprit critique est le seul moyen de rechercher la vérité historique et d'ouvrir à une véritable réconciliation franco-algérienne.

## Enseigner le Maghreb contemporain

Il faut réfléchir - c'est l'objet même de cette université d'été - aux modalités de l'apprentissage et de l'enseignement de la guerre d'Algérie dans notre institution scolaire. Elle doit amener à s'interroger sur la formation des enseignants, compte tenu des acquis de la recherche. Si cela s'avérait nécessaire, il faudrait envisager rapidement le développement de programmes de formation continue permettant de faire face à d'éventuelles carences. La présente université d'été n'est qu'une première étape qui doit être prolongée. Elle peut être l'occasion de faire le point sur les besoins de formation auxquels il conviendrait de répondre.

Elle doit aussi se consacrer à l'étude des réalités de cet enseignement dans les classes. Le témoignage des professeurs sur leurs pratiques en la matière sera précieux. Il faut qu'ils disent ce qu'ils font concrètement, ce dont ils sont satisfaits, ce dont ils le sont moins, les difficultés auxquelles ils sont parfois confrontés, notamment devant certaines réactions d'élèves. Le témoignage des membres des corps d'inspection sera tout aussi précieux car ils ont pu observer ces pratiques dans de nombreuses classes. Il y a là un gisement d'expériences et d'observations qui pourront alimenter une réflexion en profondeur sur le fonctionnement de cet enseignement et la façon dont on pourrait si nécessaire l'améliorer.

Ces considérations ne valent pas seulement pour l'apprentissage et l'enseignement de la guerre d'Algérie mais aussi pour ceux du Maghreb contemporain, également au programme de cette université d'été. Cet élargissement au Maghreb est une heureuse initiative. Pour reprendre une expression employée par Marc Côte, l'ensemble du Maghreb constitue « un fragment de notre propre histoire », une histoire qui ne se limite pas à un affrontement. Il est important que les Français aient une bonne connaissance du Maghreb. Les trois pays qui le constituent ont avec le nôtre des liens forts qui tiennent non seulement à l'histoire, mais aussi à la géographie, aux flux migratoires et à la culture. Il faut considérer ces liens dans toute leur contemporanéité. Ils ne se limitent pas à l'histoire de la colonisation et de la décolonisation. La Méditerranée, qui baigne les rives de l'Europe et celles du Maghreb et qui fut le berceau de leurs cultures, doit être envisagée comme un trait d'union et non comme une barrière. Le Maghreb s'inscrit dans un système géographique qui le rapproche de l'Europe. Chacun des trois pays qui le composent entretient beaucoup plus de rapports avec l'Europe, et d'abord avec la France, qu'avec ses voisins. Le Maghreb est partie prenante du partenariat euro-méditerranéen, né à la conférence de Barcelone en 1995 et qui vise à constituer une grande zone de libre échange et un vaste espace de paix, de stabilité et de coopération. L'importance de l'immigration en provenance du Maghreb a tissé avec l'Europe, en particulier avec la France, des liens humains essentiels et précieux. Le Maghreb constitue non seulement « un fragment de notre propre histoire » mais aussi « un fragment de notre humanité et de notre culture ».

Les programmes scolaires prennent déjà en compte la nécessité d'une bonne connaissance des trois pays du Maghreb. Le protectorat français au Maroc et en Tunisie est évoqué, au même titre que la colonisation de l'Algérie, dans le cadre de l'étude générale de la colonisation, aussi bien au collège (en quatrième et en troisième) qu'au lycée (en première). La marche vers l'indépendance des trois pays du Maghreb est présentée en troisième et en terminale. L'étude géographique du Maghreb est faite en cinquième et ses liens avec la France et l'Europe sont évoqués en troisième et en première. Par ailleurs, il faut préciser que la présentation de l'islam, en cinquième et en seconde, est une occasion d'évoquer les civilisations du Maghreb en les situant dans le cadre de cette Méditerranée berceau commun de nos cultures. N'oublions pas enfin la valeur particulière que nous attachons à l'enseignement de la langue arabe en France, auquel une place significative a été faite dans cette université d'été.

Mais on ne peut pas, là encore, se contenter de dire que tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes et que notre enseignement assure une parfaite connaissance du Maghreb contemporain. Tout est-il fait pour promouvoir une telle connaissance ? Pourrait-on faire mieux ? Et comment ? Cette université d'été va être l'occasion de se pencher sur ces questions et d'ouvrir des pistes de réflexion avec toujours le souci d'améliorer ce qui existe.

## Connaître les langues et les cultures

Hubert Védrine et moi-même avons confié en janvier dernier à l'Inspecteur général Georges Morin une mission de remise en perspective de notre coopération éducative et culturelle avec le Maghreb. Dans le rapport d'étape qu'il nous a remis en mars dernier, Georges Morin insiste avec force sur la nécessité de mieux travailler, chez nous, à une meilleure connaissance des langues et des cultures du Maghreb. Il préconise un certain nombre de mesures qui sont en parfaite harmonie avec les objectifs de cette université d'été, et je sais que vos travaux vont lui permettre d'enrichir et de préciser les mesures pratiques qui feront bientôt l'objet de son rapport définitif.

Je voudrais enfin vous dire que, réfléchissant à cette nécessaire réappropriation de notre histoire commune, je n'ai pu détacher ma pensée d'un événement tragique qui a particulièrement affecté, en mars 1962, l'ensemble du corps enseignant de France et d'Algérie : l'assassinat à Alger, par un commando de l'Organisation de l'armée secrète (OAS), de six inspecteurs des Centres socioéducatifs. Parmi eux, se trouvaient deux figures emblématiques : Mouloud Feraoun et Max Marchand. Le premier, instituteur de Kabylie, demeure l'un des plus grands écrivains algériens. Le second fut ce visionnaire qui introduisit dans les années 1950, et pour la première fois dans les écoles de l'Algérie coloniale, des manuels d'histoire racontant, parallèlement, l'histoire de la France – qui avait toujours été enseignée – et l'histoire de l'Algérie – qui avait toujours été officiellement occultée – malgré l'engagement personnel de nombreux instituteurs. Pour honorer ces hommes de progrès et de fraternité, j'ai décidé de donner à l'une des salles de mon ministère le nom de « Salle Max Marchand - Mouloud Feraoun ».

Je vous ai exposé les raisons qui m'ont conduit à demander la tenue de cette université d'été. Je vous ai dit toute l'importance que je lui accordais et tout ce que j'en attendais. Son organisation a nécessité un travail de préparation dont j'ai pu apprécier l'importance et la qualité et qui, d'ores et déjà, est une garantie de réussite. Je tiens tout particulièrement à remercier l'Inspection générale de l'éducation nationale d'histoire et géographie qui a conçu un programme à la fois très cohérent et très ouvert, de haut niveau scientifique, et qui a su trouver les intervenants les plus qualifiés. Je remercie également les responsables de la direction de l'Enseignement scolaire qui ont aidé à son organisation dans le cadre du « plan national de pilotage ». Je remercie bien sûr aussi tous les universitaires qui apportent leurs compétences scientifiques essentielles à la réussite de ces Journées ainsi que les responsables associatifs qui y sont présents. Je remercie, enfin, tous les participants à l'université d'été et leur adresse mes chaleureux encouragements. Je ne doute pas que, grâce à vous tous, ces journées seront des plus fécondes.